

## Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

**Objet : Participation au « Salon des Seniors Réunion »**

**Séance du 30/11/2022**

**2<sup>ème</sup> lecture**

**Délibération n°94**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 40

Présents : 3

Absents : 37

Votants : 2

- dont « pour » : 1

- dont « contre » : 1

- dont abstention : 1

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 26 novembre 2022 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, dans les locaux de la 3CO, le mercredi 30 novembre 2022 à 8heures 30 minutes.

**S'agissant d'une 2<sup>ème</sup> lecture le conseil a pu valablement délibérer sans condition de quorum.**

**Etaient présents :**

BOINAHERY Ibrahim, ATTIBOU Zainati et IBRAHIMA Saïd Maarifa,

**Etaient absents :**

BOINA M'ZE salim, CHANRANI Daoudou, SAID-SOUFFOU Soula, AHMED COMBO Papa, ALLAOUI Mohamed, MDALLAH Anlamati, AMBDI Youssouf, CHANFI Bibi, ABDOU COLO Nassuhati, BOINAIDI Habachia, ABDALLAH Houssamoudine, ABDALLAH Oidhuati, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MROIVILI MOILIM Amina, ABDOU Mohamed, Mohamed Zainaba, ABDOURAHAMANE Céline, Bacar Soilihi Inchaty, Adam Ahmed, BOURA Zaounaki Fatima, Issoufi Ramadani, Madi Fatima, NOUDJOUR Madi Assani, Siaka Ahamada, MOHAMED Bacar, SOUMAÏLI Mhamadi, YSSOUFI Chaïdati, Abdou Fatima, MADI OUSSENI Mouhamadi, MOUHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mouhamadi Moindjie, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, SAID Mariame, YSSOUMAIL Ahamadi. ABDOU ELOIHIDE Dhatia

**Secrétaire de séance :** ATTIBOU Zainati

**Vu l'invitation du cabinet EVENTGO à participer à la dernière étape du « Salon des Seniors Réunion » qui se tiendra le 4 décembre 2022 dans la ville du Tampon, île de la Réunion.**

Considérant l'intérêt pour la 3CO de se faire représenter à cet évènement dans la perspective de la mise en œuvre de son projet de création d'une maison de seniors à Ouangani,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, avec voix prépondérante du président,

### **Décide**

- La participation de Madame Mariame Said au « Salon des Seniors Réunion » qui se déroulera dans la ville du Tampon, à l'île de la Réunion selon le planning suivant :
  - Le 04 décembre 2022, salon des Seniors ;
  - Le 05 décembre 2022, rencontre avec des partenaires,
  - Le 06 décembre 2022, visite sur sites.
  
- La prise en charge par la 3CO des frais suivants liés à ce déplacement :
  - Les frais de transport aérien aller/retour (Mayotte/Réunion),
  - Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sur place selon les montants définis par arrêté ministériel, ou aux frais réels, dans la limite maximale d'une arrivée la veille et d'un départ le lendemain de la manifestation, sauf en cas d'indisponibilité de vol ou de manque de place.
  
- Qu'un compte rendu de ce déplacement soit établi par Madame Mariame Said qui le présentera comme pièce justificative complémentaire à l'appui de sa demande de paiement de ses indemnités de déplacement.
  
- D'autoriser le président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Fait et délibéré le 30/11/2022**

**Ont signé les membres présents  
Pour extrait conforme au registre**

**Le président de la 3CO**



**M. IBRAHIMA Said Maanrifa**

**Président de la Communauté  
des Communes du Centre Ouest**

Signé par : Said Maanrifa IBRAHIMA

Date : 01/12/2022

Qualité : Président